

***Avenant à la convention n°2022-500 R passée pour le château de Marcillac entre  
la Demeure Historique et Nicolas Mat, le propriétaire.***

(articles L. 143-2-1 et L. 143-15 du Code du patrimoine)

Le présent avenant concerne la convention de mécénat n° 2022-500 R, passée pour le château de Marcillac – 46800 Lendou-en-Quercy, entre la Demeure historique et Nicolas Mat, le propriétaire, et signée le 2 mars 2022.

**Article 1 :** Les annexes n° I, II et III du présent avenant complètent les annexes n° I, II et III de la convention n° 2022-500 RA signée le 2 mars 2022.

**Article 2 :** Le Propriétaire déclare sous sa responsabilité que les travaux objets du présent avenant portent sur les parties inscrites du Monument ou sur des parties dont le maintien en bon état est nécessaire à la conservation des parties inscrites.

**Article 3 :** Le Propriétaire s'engage à lancer les travaux décrits et évalués dans le programme de travaux figurant à l'annexe I du présent avenant dès que deux conditions auront été remplies : l'obtention d'un financement par les subventions publiques et les dons de mécénat de 90 % pour chaque phase de travaux ; le Propriétaire reste néanmoins libre de commencer les travaux dans l'hypothèse où ce taux n'est pas atteint, à charge pour lui de trouver les financements complémentaires nécessaires ; l'obtention du permis de construire ou de l'autorisation de travaux.

Fait à Paris, le 19 avril 2023

Signatures :

Armelle Verjat  
Déléguée générale  
de la Demeure Historique

Nicolas Mat  
Propriétaire

## Annexe I : Programme de travaux

Le programme de travaux porte sur la réalisation de travaux de sécurisation et de consolidation des maçonneries du château de Marcillac. Il consiste également en l'élagage de deux arbres en vue de protéger les toitures subsistantes du monument.

Travaux	Montant TTC
Travaux de sécurisation et de consolidation des maçonneries	18 300 €
<i>Etrésillonnement des grandes baies du 1<sup>er</sup> étage côté Sud (pièce adjacente à l'Escalier Renaissance)</i>	12 180 €
<i>Etaiements de linteaux de fenêtres (tour ronde et façade principale Nord)</i>	2 280 €
<i>Mise en sécurité de la pièce adjacente à l'escalier Renaissance suite à l'effondrement du mur d'enceinte</i>	3 840 €
Elagage de deux arbres	1 500 €
<b>Total TTC</b>	<b>19 800 €</b>

## Annexe II : Plan de financement

Financement	Pourcentage	Montant
Mécénat	40 %	7 920 €
DRAC (en cours)	25 %	4 950 €
Conseil régional de l'Occitanie (en cours)	10 %	1 980 €
Conseil départemental du Lot (en cours)	15 %	2 970 €
Autofinancement	10 %	1 980 €
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>19 800 €</b>

## Annexe III

### ▪ Entreprise réalisant les travaux :

#### Maçonnerie :

2R2P Rouquié Rénovation, pierres et patrimoine  
286 bis route de la Séoune  
46140 – Sauzet

#### Elagage :

Victor Yohan  
Mondounet  
82110 Lauzerte

### ▪ Échéancier des travaux :

Début des travaux : mai 2023  
Fin des travaux : juillet 2023

### ▪ Calendrier prévisionnel de leur paiement :

Au fur et à mesure des travaux.

Signature :

Nicolas Mat  
Propriétaire